



**Présentation des
Laboratoires Nucléaires Canadiens**

**Presentation from the
Canadian Nuclear Laboratories**

À l'égard de

In the Matter of the

**Laboratoires Nucléaires Canadiens,
Laboratoires de Chalk River**

**Canadian Nuclear Laboratories,
Chalk River Laboratories**

Demande visant à modifier le permis du site
des Laboratoires de Chalk River pour
autoriser la construction d'une installation
de gestion des déchets près de la surface

Application to amend its Chalk River
Laboratories site licence to authorize the
construction of a near surface disposal
facility

**Audience publique de la Commission
Partie 2**

**Commission Public Hearing
Part 2**

**30 mai au 3 juin 2022
10 août 2023**

**May 30 to June 3, 2022
August 10, 2023**



Nous souhaitons reconnaître



Que les Laboratoires de Chalk River sont situés sur le territoire non cédé de la Nation algonquine anichinabée. En tant qu'organisation, les LNC reconnaissent et apprécient son rapport historique à cet endroit. Les LNC reconnaissent aussi les contributions des Premières Nations, des Métis, des Inuit et d'autres peuples autochtones pour constituer et renforcer cette communauté en particulier et la province et le pays dans leur ensemble.



Canadian Nuclear | Laboratoires Nucléaires
Laboratories | Canadiens

Projet d'installation de gestion des déchets près de la surface

Audience de la Commission – Soumissions finales
10 août 2023 | CMD 22-H7.1G



CCSN

Les LNC demandent une modification de permis d'exploitation pour commencer la construction de l'installation de gestion des déchets près de la surface pour l'élimination des déchets radioactifs de faible activité sur le site des Laboratoires de Chalk River.

Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, 2012

LCEE 2012
EE-Décision



Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires – Permis d'exploitation du site des LCR

Approbation de la nouvelle installation classe 1B aux LCR



Section 35 de la Loi constitutionnelle, 1982

Devoir de consultation satisfait





Les Nations et communautés autochtones qui ont établi ou revendiqué des droits issus de traités et/ou des droits ancestraux

- Algonquins de la Première Nation du lac Barrière
- Première Nation de Témiscamingue
- Première Nation de Wolf Lake
- Nation métisse de l'Ontario
- Première Nation Kitigan Zibi Anishinabeg
- Première Nation Kebaowek
- Premières Nations visées par les Traités Williams
 - Première Nation d'Alderville
 - Première Nation de Beausoleil
 - Première Nation de Georgina Island
 - Première Nation de Rama
 - Première Nation de Curve Lake
 - Première Nation de Hiawatha
 - Première Nation de Scugog Island

Les Nations, communautés et organisations autochtones qui ont des intérêts

- Conseil tribal de la Nation algonquine Anishinabeg
- Algonquins de l'Ontario
- Nation Anishinabek
- Secrétariat de la Nation algonquine
- Mohawks de la baie de Quinte

Les LNC s'engagent à collaborer avec les Nations, communautés et organisations autochtones locales et intéressées.





L'IGDPS est la chose à faire

- Les LNC ont écouté et ont apporté des changements au projet
- L'IGDPS permettra l'assainissement des Laboratoires de Chalk River
- L'IGDPS protège l'environnement et la rivière des Outaouais
- L'IGDPS protège la santé humaine
- Les LNC ont le personnel et l'expérience pour exécuter le projet en toute sûreté





Préoccupations clés du public soulevées durant les engagements

ILLIMITE



Justification du Projet



Inventaire des déchets



Conception et ingénierie



Surveillance et responsabilité à long terme



Évaluation des mesures de rechange



Événements environnementaux



Protection de la rivière des Outaouais

cni.ca/nsdf



Participation des Peuples autochtones



Écoute active, apprentissage et engagement



Incorporation de connaissances traditionnelles



Véritables collaborations



Orientation procédurale – Ce que nous avons entendu

ILLIMITE



Biodiversité terrestre



Qualité de l'eau



Gestion des forêts



Sites d'importance culturelle



Droits avérés de l'exploitation du site des LCR



Les LNC s'impliquent dans des engagements continus et sur mesure conformes aux préférences communautaires.



Inventaire des déchets



Les déchets de faible activité peuvent être éliminés dans une installation près de la surface artificielle



Déchets de sources canadiennes seulement – surtout de grands volumes de sols et de débris de démolition contaminés



Des critères d'acceptation des déchets stricts contrôlent l'inventaire pour assurer qu'ils ne seront pas dangereux après la durée de vie de la conception

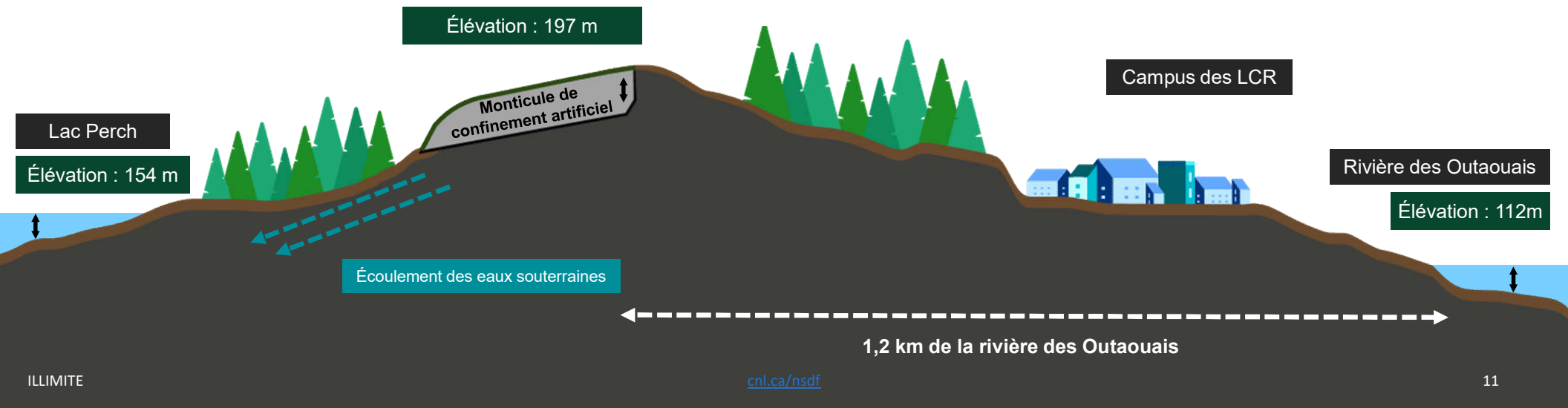


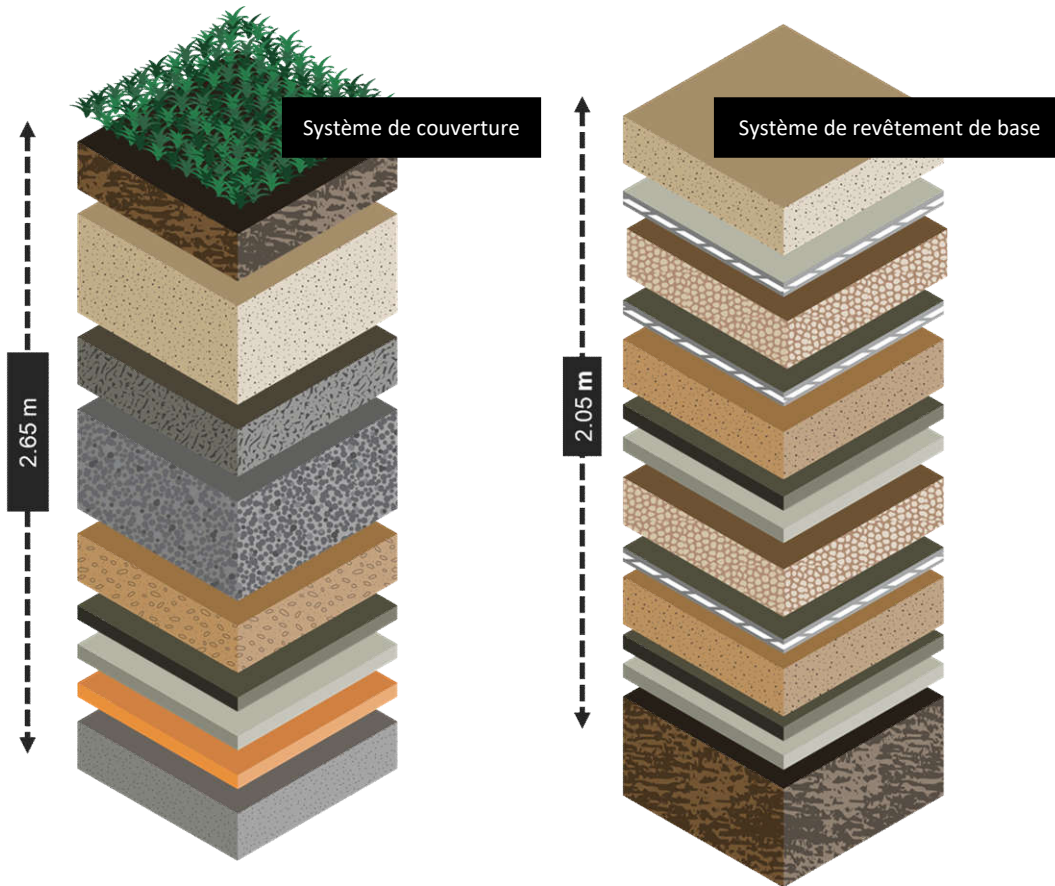
Tous les déchets – y compris les déchets patrimoniaux – sont caractérisés avec des approches et des normes de caractérisation des déchets modernes



Le site est approprié

- ✦ L'évaluation des autres moyens comprenait le processus de sélection du site
- ✦ Situé sur une crête rocheuse qui s'incline en éloignement de la rivière des Outaouais
- ✦ L'élévation supérieure aux niveaux de crue considérés dans les pires scénarios envisageables
- ✦ Caractérisation approfondie du site exécutée





Confinement artificiel

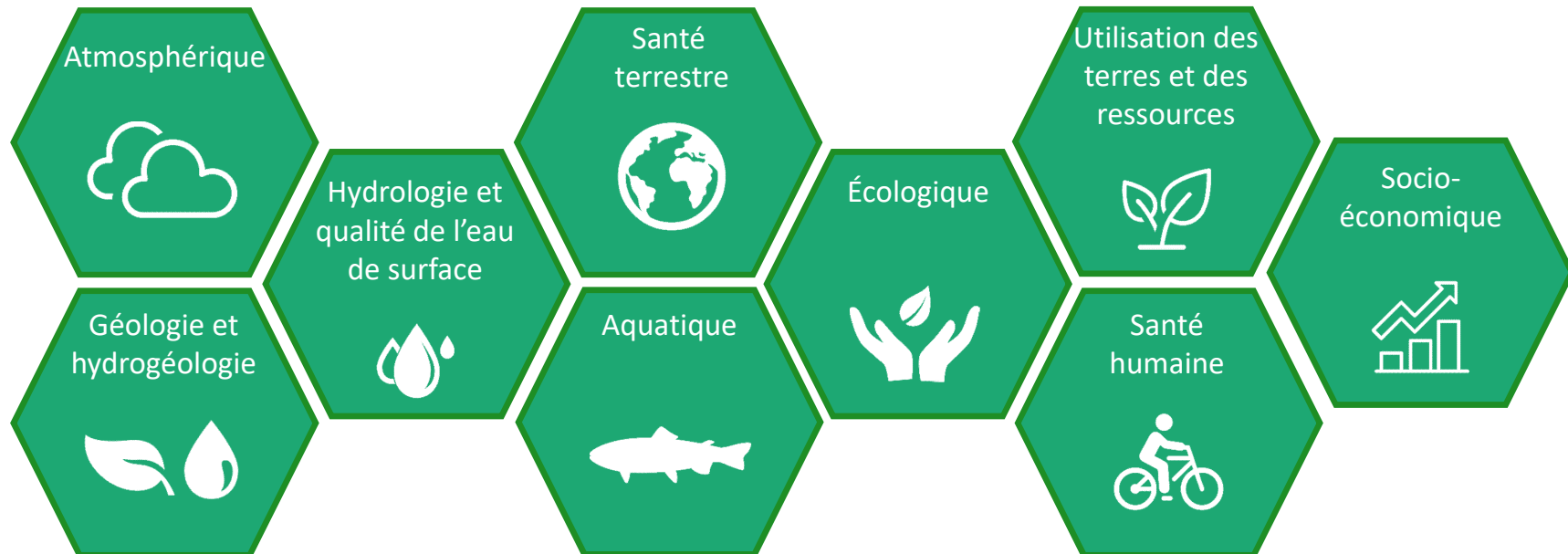
- ☀ Basé sur les pratiques exemplaires internationales
- ☀ Des couches multiples de barrières naturelles et synthétiques conçues pour travailler ensemble
- ☀ Des tests rigoureux démontrent que la durée de vie de la conception sera dépassée
- ☀ Confinement et isolation des déchets pendant plus de 550 ans
- ☀ Caractéristiques de sûreté passive qui auront aussi de nombreuses fonctions de sûreté

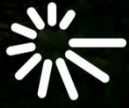


Le projet proposé améliorera le niveau de protection de la rivière des Outaouais.

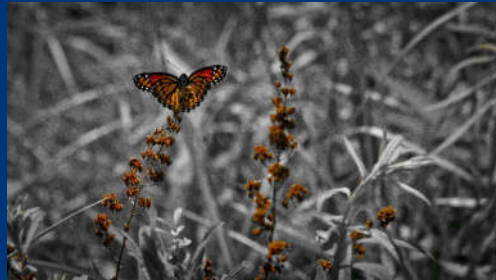
Évaluation environnementale exhaustive

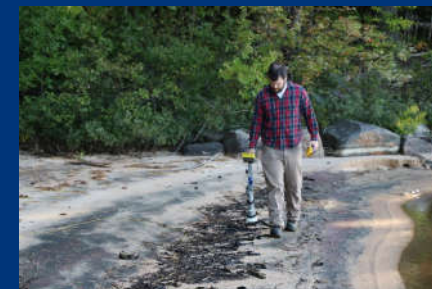
Les effets radiologiques et non radiologiques ont été pris en compte pour toutes les phases du projet pour les disciplines suivantes





Gestion de la faune et de l'habitat





Surveillance de suivi de l'évaluation environnementale de l'IGDPS

- Programmes d'effluents, d'environnement, d'eaux souterraines
- Rétroaction du public, des parties prenantes et des Autochtones sur l'ébauche du plan
- Des discussions ont commencé sur la participation des Autochtones aux processus de surveillance



Le processus de construction des LNC offre un cadre pour assurer le contrôle et la documentation adéquats dans les marges de sûreté approuvées et des exigences réglementaires ou judiciaires.



Système de gestion



Gestion de la performance humaine



Performance d'exploitation



Analyse de sûreté



Conception physique



Santé et sûreté conventionnelles



Protection de l'environnement



Gestion des urgences et protection contre les incendies









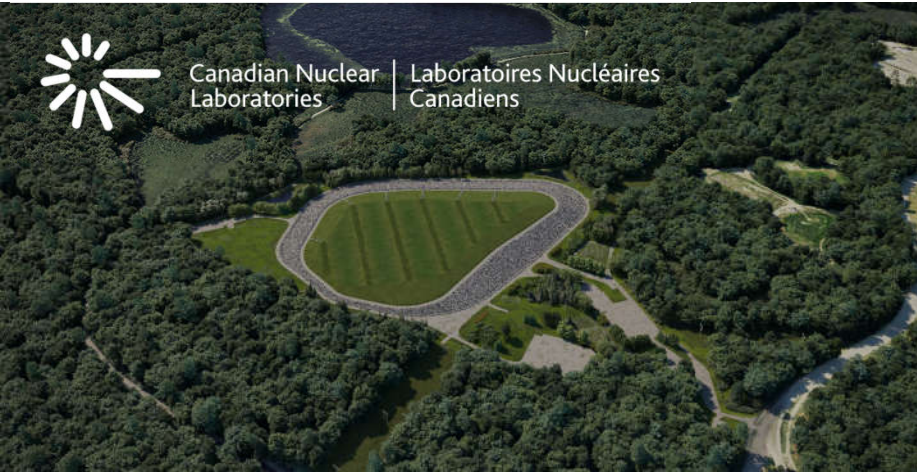
Les LNC sont tenus responsables





Nos engagements

-  Nous appliquons des normes et des technologies modernes pour réduire les dangers associés aux déchets radioactifs
-  Nous continuons à nous engager auprès du public et des peuples autochtones et prenons en compte leurs préoccupations de façon proactive
-  Nous assurons la protection de la santé humaine et de l'environnement à chaque phase du projet
-  Nous faisons des études et des mises à jour périodiques du dossier de sûreté à toutes les étapes de demande de permis.



Conclusions globales

- Le projet IGDPs proposé respecte les exigences de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, 2012 et n'aura probablement pas d'effets négatifs significatifs avec les atténuations identifiées.
- L'IGDPs respecte les exigences de Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires et toute la réglementation applicable.
- L'engagement auprès des Nations, des communautés et des organisations autochtones a été robuste et significatif et, durant ces procédures, a réalisé des progrès significatifs visant à satisfaire le devoir de la Couronne en matière de consultation.

Meegwetch. Thank you. Merci.



ERMstakeholder@cnl.ca



@CanadianNuclearLaboratories



@CNL_LNC



cnl.ca/nsdf



youtube.com/c/CNLCanada/videos



www.engagewithcnl.ca/nsdf/video